

Fiche de données de sécurité

page: 1/14

BASF Fiche de données de sécurité selon le Système Général Harmonisé des Nations unies (UN SGH)

Date / mise à jour le: 16.08.2023 Version: 3.1

Produit: Citral FCC

(ID Nr. 30035012/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 14.10.2025

1. Identification

Identificateur de produit

Citral FCC

dénomination chimique: citral Numéro INDEX: 605-019-00-3 Numéro CAS: 5392-40-5

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique, Produit chimique pour détergents, Produit chimique pour cosmétique et soin oral, substance aromatisante

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY
Operating Division Nutrition and Health

Téléphone: +49 621 60-48434

adresse E-Mail: EN-global-safety-data@basf.com

Numéro d'appel d'urgence

International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Date / mise à jour le: 16.08.2023 Version: 3.1

Produit: Citral FCC

(ID Nr. 30035012/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 14.10.2025

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

Acute Tox. 5 (par voie orale) Acute Tox. 5 (par voie cutanée) Skin Corr./Irrit. 2 Eye Dam./Irrit. 2A Skin Sens. 1 Aquatic Acute 2

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System (GHS) / Système Général Harmonisé (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H303 + H313 Peut être nocif en cas d'ingestion ou par contact cutané

H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

ou du visage.

P261 Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs ou aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de

travail.

P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

Date / mise à jour le: 16.08.2023 Version: 3.1

Produit: Citral FCC

(ID Nr. 30035012/SDS_GEN_00/FR)

	111.	•		40	~~~
date	d'impre	SSINN 1	14	1()	ンハンち

	uale d'impression 14.10.2025
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la
	victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P333 + P313	En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.
P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un
	médecin en cas de malaise.
P302 + P312	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Appeler un CENTRE
	ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

Autres dangers

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

En cas de fine répartition sur un matériau poreux, risque d'auto-inflammation.

3. Composition/informations sur les composants

Substances

Caractérisation chimique

Mélange d'isomères à base de:

citral

Numéro CAS: 5392-40-5 Numéro-CE: 226-394-6 Numéro INDEX: 605-019-00-3

Composants dangereux (GHS)

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

(E)-3,7-diméthylocta-2,6-dienal

Teneur (W/W): >= 50 % - < 75 % Acute Tox. 5 (par voie orale) Numéro CAS: 141-27-5 Acute Tox. 5 (par voie cutanée)

Numéro-CE: 205-476-5 Skin Corr./Irrit. 2

Eye Dam./Irrit. 2A Skin Sens. 1B Aquatic Acute 2

H319, H315, H313, H303, H317, H401

Date / mise à jour le: 16.08.2023 Version: 3.1

Produit: Citral FCC

(ID Nr. 30035012/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 14.10.2025

Teneur (W/W): >= 25 % - < 50 % Acute Tox. 5 (par voie orale) Numéro CAS: 106-26-3 Acute Tox. 5 (par voie cutanée)

Numéro-CE: 203-379-2 Skin Corr./Irrit. 2

Eye Dam./Irrit. 2A Skin Sens. 1B Aquatic Acute 2

H319, H315, H317, H303 + H313, H401

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

Mélanges

Pas applicable

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone, eau pulvérisée

Date / mise à jour le: 16.08.2023 Version: 3.1

Produit: Citral FCC

(ID Nr. 30035012/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 14.10.2025

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

oxydes de carbone, vapeurs nocives

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

En cas de fine répartition sur un matériau poreux, risque d'auto-inflammation. Les textiles souillés/chiffons de nettoyage faits de fibres naturelles (p.ex. pure laine ou pur coton) peuvent s'enflammer et ne devraient pas être utilisés ou soigneusement éliminés.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Eponger le produit renversé avec un matériau incombustible (p. ex. vermiculite, tapis absorbants).. Textiles souillés / chiffons de nettoyage / absorbants et silice peuvent s'auto-inflammer et doivent être humidifiés avec de l'eau et éliminés de façon sûre.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Maintenir les récipients hermétiquement clos.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Risque d'auto-inflammation lorsque une grande surface se forme par dispersion fine. Textiles souillés / chiffons de nettoyage / absorbants et silice peuvent s'auto-inflammer et doivent être

Date / mise à jour le: 16.08.2023 Version: 3.1

Produit: Citral FCC

(ID Nr. 30035012/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 14.10.2025

humidifiés avec de l'eau et éliminés de façon sûre. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'effet de la lumière.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

5392-40-5: citral

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A).

Protection des mains:

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement

élastomère fluoré (FKM) - 0,7 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et

Date / mise à jour le: 16.08.2023 Version: 3.1

Produit: Citral FCC

(ID Nr. 30035012/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 14.10.2025

après le travail. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Ranger séparément les vêtements de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique: liquide

Couleur: incolore à jaunâtre

Odeur: fruité(e) Seuil olfactif: < 100 ppm

Valeur du pH: 7

légèrement soluble

température de transition vitreuse: -117 °C (DSC (DIN 51007))

Point d'ébullition: env. 230 °C (autre(s))

(1.013 hPa)

La substance / le produit se

décompose.

Point d'éclair: 98 °C (autre(s))

Données bibliographiques.

Vitesse d'évaporation:

La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.

Inflammabilité: difficilement inflammable (dérivé du point d'inflammation)

Limite inférieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides., La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.

Limite supérieure d'explosivité:

Densité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Température d'auto-inflammation: 225 °C (DIN 51794)

Données bibliographiques.

Pression de vapeur: 0,046 hPa (calculé(e))

(20 °C)

0,071 hPa (calculé(e))

(25 °C) 1,003 hPa

,003 hPa (mesuré(e))

(59,29 °C) 0,89 g/cm3

(20 °C)

Données bibliographiques.

Densité relative: 0,89 (autre(s))

(20 °C)

Données bibliographiques.

densité de vapeur relative (air): 5,24 (calculé(e))

(20 °C)

Plus lourd que l'air.

Solubilité dans l'eau: légèrement soluble (autre(s))

0,42 g/l (25 °C)

Date / mise à jour le: 16.08.2023 Version: 3.1

Produit: Citral FCC

(ID Nr. 30035012/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 14.10.2025

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 2,76

(Ligne directrice 107 de l'OCDE)

(25 °C) Auto-inflammabilité: Du fait

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme

Test type: Autoinflammation spontanée à température

spontanément inflammable.

ambiante.

Décomposition thermique: Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la

classe 4.1 de la réglementation de transport ONU. Aucune

décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la

manipulation sont respectées.

Viscosité dynamique: 2,15 mPa.s

(calculated (from kinematic

viscosity))

1,46 mPa.s

(20 °C)

(calculated (from kinematic

(40 °C)

viscosity))

Viscosité, cinématique: 2,42 mm2/s

(OECD 114)

(20 °C)

1,67 mm2/s

(OECD 114)

(40 °C)

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le

produit est classé comme non

explosible.

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit

n'est pas classé comme comburant

SADT: > 75 °C

Accumulation de chaleur / Dewar 500 ml (SADT, UN-Test H.4, 28.4.4)

Autres informations

pKA:

La substance ne se dissocie pas., Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Adsorption/eau - sol: Tension superficielle: Log KOC: 2,1

(calculé(e))

Du fait de sa structure chimique, aucune activité de surface n'est

attendue.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des

Non corrosif pour le métal.

métaux:

Formation de gaz inflammables:

Remarques:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Date / mise à jour le: 16.08.2023 Version: 3.1

Produit: Citral FCC

(ID Nr. 30035012/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 14.10.2025

L'auto ignition est possible lorsque le produit est distribué finement sur des surfaces inflammables en présence d'air.

Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles

Produits à éviter: acides, bases

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Faiblement toxique après ingestion unique. De toxicité faible par contact cutané.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): env. 6.800 mg/kg (test BASF)

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg (test BASF)

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Irritant par contact avec la peau Irritation en cas de contact avec les yeux.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: Irritant. (test BASF)

Lésion oculaire grave/irritation lapin: Irritant. (test BASF)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

A une action sensibilisante pour la peau dans les tests sur animaux. Cause une sensibilisation dermale chez l'homme.

Données expérimentales/calculées:

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: sensibilisant pour la peau

mutagénicité des cellules germinales

Date / mise à jour le: 16.08.2023 Version: 3.1

Produit: Citral FCC

(ID Nr. 30035012/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 14.10.2025

Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. Dans la majorité des essais réalisés (culture de cellules de mammifères) un effet mutagène n'a pu être démontré. Un tel effet n'a pas non plus été observé en expérimentation animale.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Les résultats de plusieurs études de cancérogénèse à long-terme sont disponibles. L'ensemble des informations disponibles ne donne aucune indication que la substance elle-même est cancérogène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Une exposition prolongée répétée a causé des processus dégénératifs inflammatoires dans les voies respiratoires des rats. Cause des effets irritants à l'œsophage et au tractus gastro-intestinal.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

12. Informations écologiques

Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques L'introduction en station d'épuration biologique peut entraîner des perturbations du cycle biologique des boues activées en fonction des conditions locales et des concentrations présentes.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 6,8 mg/l, Leuciscus idus (DIN 38412 partie 15, statique)

Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant. L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) env. 7 mg/l, Daphnia magna (Directive 79/831/CEE, statique)

Date / mise à jour le: 16.08.2023 Version: 3.1

Produit: Citral FCC

(ID Nr. 30035012/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 14.10.2025

Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant. L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 103,8 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (DIN 38412 partie 9, statique)

Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant. L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE50 (30 min) 2.100 mg/l, Pseudomonas putida (DIN 38412 partie 27, aquatique)

Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant. L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

CE 20 (30 min) env. 68 mg/l, boue activée, ménagère (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aquatique)

Effets chroniques sur poissons:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination:

92 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (OCDE 301C; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-F) (aérobie, boue activée, ménagère)

> 90 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (OECD 301F; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-D) (aérobie, boue activée, ménagère)

Evaluation de la stabilité dans l'eau:

La substance est facilement biodégradable, par conséquent, l'hydrolyse n'est pas jugée pertinente. Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Date / mise à jour le: 16.08.2023 Version: 3.1

Produit: Citral FCC

(ID Nr. 30035012/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 14.10.2025

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable). Auto-classification

Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

Pas applicable

d'identification:

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Pas applicable Dangers pour

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun connu

page: 13/14

Fiche de données de sécurité selon le Système Général Harmonisé des Nations unies (UN SGH)

Date / mise à jour le: 16.08.2023 Version: 3.1

Produit: Citral FCC

(ID Nr. 30035012/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 14.10.2025

Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport

for user

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport: Groupe d'emballage:

Dangers pour

Pas applicable Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

prendre par l'utilisateur

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

Transport maritime

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under réglementations de transport transport regulations Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable d'identification: number: Nom d'expédition des Pas applicable UN proper shipping Not applicable Nations unies: name: Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard Not applicable le transport: class(es): Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable l'environnement: hazards: Précautions particulières à Aucun connu Special precautions None known

Transport aérien Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under réglementations de transport transport regulations Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable d'identification: number: Nom d'expédition des Pas applicable **UN** proper shipping Not applicable Nations unies: name: Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard Not applicable le transport: class(es): Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable l'environnement: hazards: Précautions particulières à Aucun connu Special precautions None known

Date / mise à jour le: 16.08.2023 Version: 3.1

Produit: Citral FCC

(ID Nr. 30035012/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 14.10.2025

prendre par l'utilisateur for user

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

15. Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

16. Autres informations

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Les mesures correspondantes de protection sur le lieu de travail doivent être respectées.

Texte intégral des classifications, des symboles de danger et des mentions de danger, si mentionnés dans la rubrique 2 ou 3 :

Acute Tox. Toxicité aiguë

Skin Corr./Irrit. Corrosion/irritation cutanée

Eye Dam./Irrit. Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Skin Sens. sensibilisation de la peau

Aquatic Acute Danger pour le milieu aquatique - aigu H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H313 Peut être nocif par contact cutané.
 H303 Peut être nocif en cas d'ingestion.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

H303 + H313 Peut être nocif en cas d'ingestion ou par contact cutané

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.